Ce mardi 21 avril 2015, vers 10h00, devant l'Ecole Spéciale d'Architecture dans le 14e arrondissement de Paris, les militants de la CNT, bientôt rejoint par ceux de la CNT-AIT, sont venus soutenir en nombre, les salariés convoqués à leur entretien préalable de licenciement pour motif économique qui ont défilés les uns après les autres, dans le bureau de la direction de l'ESA pour entendre les arguments motivant ce projet de restructuration.

Le 9 avril 2015, alors qu'ils défilaient avec leurs camarades contre la loi Macron, les membres de la section CNT de l'ESA ont appris le projet de leur licenciement par la direction de l'école ainsi que celui de 5 adhérents de la CGT. C'est le lendemain qu'on leur a signifié leur dispense de travail, ainsi que leur convocation pour un entretien préalable à un licenciement pour motif économique le 21 avril, et qu'ils ont été « raccompagnés » par la direction à la porte de l'école. La violence du procédé et l'évidente répression syndicale dont ont fait l'objet les salariés syndiqués, ont conduit la Confédération Nationale du Travail (CNT) a appelé à une manifestation de soutien devant l'ESA, au 254 Bd Raspail dans le 14e, de 10h à 18h durant toute la durée des entretiens. Près d'une centaine de militants, principalement de la CNT, CNT/AIT et quelques CGTistes ont participé à ce banquet libertaire dans un esprit fraternel et contestataire pour accompagner les camarades convoqués à leur entretien, au son de « les patrons licencient, licencions les patrons ! ».

Les militants d'extrême droite comme milice du patronat

Les premiers convoqués ont eu la désagréable surprise, en passant devant leur panneau syndical, de constater qu'en lieu et place de leur tract dénonçant la loi Macron, trônait un tract du GUD (Groupe Union Défense) ! Après l'avoir fait constater à des membres du personnel de l'ESA, ils ont demandé des explications à la direction qui s'est défaussée en prétextant qu'elle n'était pas responsable des panneaux syndicaux. Ce n'est pourtant pas la première fois que ces militants sont confrontés à ce groupuscule d'extrême droite car, quelques jours plus tôt, lors de leurs premiers tractages dénonçant leur licenciement, la section syndicale CNT de l'ESA a subi la pression de « patrouilles » de ces mouvements violents, qui tournaient régulièrement à proximité d'eux. De plus, le soir de l'Assemblée Générale, où devait être présenté ce projet de licenciements, les mêmes personnages ont essayé de s'introduire dans l'enceinte de l'école. Interrogés par un journaliste, ceux-ci auraient déclaré que leur présence avait été réclamée. La proximité avérée de certains membres des instances représentatives de l'ESA avec l'extrême droite radicale fait craindre que ces groupuscules violents aient été commandités pour faire pression sur les militants venus protester contre leur licenciement.

Les arguments de la direction pour masquer la répression syndicale

La direction a exposé aux salariés visés par les futurs licenciements, le motif économique qui l'a conduit à envisager la suppression des postes concernés. C'est sans avoir vraiment pris la peine d'envisager d'autres pistes afin de réduire le déficit budgétaire de l'ESA, que le choix de la direction s'est porté, par un étrange hasard, à supprimer le poste de neuf salariés adhérents à la CNT et à la CGT. Ce projet de licenciement s'accorde conformément au nouveau projet pédagogique de la direction, qui va se resserrer sur l'enseignement de l'architecture en supprimant (avec un bon sens certain) les postes « superflus » de l'atelier maquette, de la reprographie, de la bibliothèque, de la maintenance, de l'informatique, etc. D'autre part, cette restructuration intervient adéquatement avec l'échéance imminente des élections professionnelles pour lesquelles les salariés concernés par les licenciements s'étaient portés candidats. Les arguments de la direction pour justifier cette vague de licenciement, touchant prioritairement des salariés syndiqués masquent mal le caractère de répression syndicale qui préside réellement à ce projet.

Les revendications de la CNT

La CNT réclame le retrait définitif de ce projet de licenciement économique et le rétablissement immédiat des salariés dans leur fonction. La CNT réclame également l'organisation sans délai des élections professionnelles et des élections à l'assemblée générale de l'ESA. Elle réclame aussi la démission du directeur, du président et de l'ensemble des membres du conseil d'administration. La section syndicale de l'ESA tient à remercier tous les camarades qui sont venus la soutenir le 21 avril 2015 durant le rassemblement organisé devant l'ESA, ainsi que tous ceux qui les ont encouragés. Cette journée fut, malgré l'enjeu dramatique, une très belle journée de lutte et de fraternité !

La lutte continue !

Source : Paris-luttes-infos